AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-3-66 479634

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

4 MARS 1966

BULLETIN N° 66

LES TRAITEMENTS DU SOL ET DES SEMENCES EN CULTURES LEGUMIERES

Le sol recèle de nombreux organismes parasites qui s'attaquent aux racines et au collet des plantes légumières. Ce sont notamment, des insectes : vers blancs, larves de taupins, de mouches..., des nématodes ou anguillules d'espèces diverses, des champignons agents de fontes de semis ou de pourriture des racines.

Le traitement du sol, celui des semences ou des plants à repiquer, permet de combattre efficacement ces parasites.

1°/ Traitement du sol : S'applique à l'ensemble de la surface du sol (généralisé) ou seulement aux lignes de semis ou de repiquage (localisé).

Le traitement généralisé est le plus efficace, mais il lui est reproché d'apporter quelques perturbations dans l'équilibre biologique du sol. Ne l'adopter que lorsque le niveau d'infestation est très élevé ou pour le traitement de petites surfaces (couches de semis par ex.). Le traitement localisé ne présente pas cet inconvénient et permet une économie sensible de pesticide.

Les insecticides suivants sont les plus utilisés : Lindane 1,5 kg. - Heptachlore 3 kg.- Chlordane 8 kg. - Aldrine et Dieldrine 4 kg. - Parathion 10 kg. (de matière active à l'hectare); ces doses s'entendent pour un traitement généralisé. Enfouir par hersage croisé.

Pour la lutte contre les nématodes, on ne dispose que d'un nombre assez restreint de produits; les plus utilisés sont : D.D. (dichloropropane - dichloropropène à 300/400 l. ha.), le D.B. (dibrométhane) à 150 l., le méthyldithiocarbamate à 380 kg. de m.a. par ha. Appliquer les deux premiers par injection dans le sol à 10-15 cm. de profondeur, le dernier par arrosage abondant en surface. Celui-ci agit également contre les champignons parasites et les plantes adventices. Le prix de revient d'un traitement avec ces produits est relativement élevé.

Contre les champignons du sol, de nombreux produits sont recommandés : formol 10 l. d'une solution à 2 % de formol commercial par m2 (pour les couches de semis), Oxyquinoléate de cuivre, Quintozène (pourriture à sclérotes et hernie du chou), Thirame (Fonte des semis et pourriture grise), Captane (pourriture grise), Manèbe...

Le traitement du sol à la vapeur est efficace contre de nombreux organismes animaux et végétaux parasites; pratiqué surtout dans les serres et terrains maraîchers, il nécessite un appareillage spécial et reste d'application lente.

1°/ Traitement des semences : Les pesticides appliqués en surface de la semence, assurent la protection de la jeune plantule dès le début de la germination et pendant une période plus ou moins prolongée. C'est la technique la plus simple et la plus économique. De plus elle est sans influence appréciable sur la faune et la flore utiles du sol. Le traitement peut être réalisé par immersion (désinfection "profonde") par poudrage sec ou humide. L'emploi d'un adhésif permet de retenir une quantité suffisante de pesticide en surface des graines, même de celles à tégument lisse.

P 127

Pour ce traitement on a intérêt à utiliser des formulations à haute teneur en matière active. Pour le choix du produit et sa dose d'emploi tenir compte du degré de phytotoxicité à l'encontre des jeunes plantules de certaines espèces cultivées (liliacées notamment).

Quelques applications :

- Mouche des semis sur haricot : Enrober les semences avec Aldrine (25 g.), Lindane (25 g.), Heptachlore (50 g.) de m.a. par 100 kg. de semences. L'adjonction de Thirame ou de Manèbe (120 g. de m.a. par quintal) réduit les attaques causées par les différents agents de la Fonte des semis.

- Mouche de l'oignon : Utiliser l'Aldrine (15 g.), l'Heptachlore (50 g.) de m.a. par kg. de graines. Le Diéthion doit être utilisé à la dose minimum de 60 g. de m.a. à l'are. La dose d'emploi de ce produit par kg. de semence (ou bulbilles) doit donc être calculée en fonction de la densité du semis ou de la plantation.

- Charbon de l'oignon et du poireau : Utiliser le Thirame (56 g.) ou le Quintozène (9 g.) de m.a. par kg. de semences. L'emploi d'huile comme adhésif est proscrit avec ces deux produits. Le Quintozène peut être phytotoxique en sols légers.

- Septoriose du céleri : Tremper les semences pendant 20 minutes dans une solution de formol à 0,25 % (rincer ensuite) ou utiliser des produits cupriques ou organiques de synthèse : Zinèbe, Manèbe, Thirame... Les terreaux de semis et de cultures doivent être également désinfectés.

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CECIDOMYIE DES POIRETTES

Les premières sorties viennent de se produire en élevage. Dans les vergers où cet insecte, dangereux en région parisienne a commis des dégâts l'année dernière,effectuer un traitement avec l'un des produits conseillés contre l'Anthonome du pommier. La ponte n'ayant lieu qu'à partir du stade D3, toute intervention est inutile avant l'apparition de ce dernier stade.

INFORMATIONS

RAVAGEURS DE PRINTEMPS

Pontes de psylles en région parisienne.

..

L'avance exceptionnelle du développement de la végétation et de l'évolution des insectes risque de se poursuivre si le temps doux persiste.

Abonnements : Avez-vous pensé à votre renouvellement ?

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER

Dernière note : Bulletin 65 - Supplément 1 du 28/2/66.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - Montreuil s/s Bois.